COLLÈGE AU CINÉMA

Collège au Cinéma est un dispositif du Centre National du Cinéma et de l'image animée soutenu par le Département de Vaucluse.

Collège au cinéma propose aux élèves de découvrir trois œuvres cinématographiques par an lors de projections organisées à leur intention dans les salles de cinéma. Il s'agit de leur permettre de constituer les bases d'une culture cinématographique. Les trois séances du dispositif sont obligatoires.
La programmation repose sur des films d'origines et de genres différents, de patrimoine ou contemporains, de longs et de courts métrages, de fictions et de documentaires sélectionnés au niveau national pour leur qualité artistique. Les séances ont lieu obligatoirement dans la salle de cinéma partenaire la plus proche.
La coordination favorisera également l'éducation à l'image en faisant intervenir des professionnels en proposant un atelier de pratique artistique.

#LES FILMS PROPOSÉS EN 2026/2027

6ÈME / 5ÈME
1 - **LE SOMMET DES DIEUX** (2021) *de Patrick Imbert - 94 min*
2 - **RUMBA** (2008) *de Dominique Abel, Fiona Gordon et Bruno Romy - 77 min*
3 - **LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE** (1927) *de Buster Keaton - 89 min*
ou* **LES TEMPS MODERNES** (1936) *de Charles Chaplin - 85 min*

4ÈME /3ÈME
1 - **JEUNE JULIETTE** (2019) *d'Anne Émond - 97 min*
2 - **L'AVENTURE DE MME MUIR** (1947) *de Joseph Leo Mankiewicz 105 min*
3 - **OLGA** (2021) *d'Elie Grappe - 86 min*
ou* **PERSEPOLIS** (2007) *de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud - 95 min*

* Pour la 3ème séance, le professeur en charge du dispositif pourra choisir entre deux propositions de film

#CALENDRIER

+ D'INFOS

Du 6 mai au 18 septembre 2026 : inscriptions sur ADAGE
Jusqu'à fin septembre : validation du règlement intérieur du dispositif par le chef d'établissement
Septembre 2026 : prise de contact entre les enseignants inscrits et la coordination (professeur relai DAAC)
A partir d'octobre 2026 : planning des trois séances de l'année avec la salle partenaire – prise de rendez-vous par le coordinateur local au sein de l'établissement – organisation locale de la logistique des sorties scolaires. Dans la mesure du possible la première séance doit se tenir avant le 15 décembre.

#COÛT

Le Département règle directement les billets d'entrée aux exploitants sur présentation de facture et attestation de service fait signée par l'établissement dans la limite du budget alloué.
Sur demande des établissements auprès du Département de Vaucluse.
2.80 euros / élève x 3 séances.

#ATELIERS D'ÉDUCATION À L'IMAGE

Soutenu par le Département de Vaucluse, le cinéma Utopia (coordinateur du dispositif Collège au Cinéma) organise les ateliers d'éducation à l'image dans les collèges du Vaucluse en partenariat avec les professionnels de l'image du territoire et en lien avec les films programmés.
Prise en charge intégrale du coût des ateliers grâce au budget confié par le Département au coordinateur. Dans le limite du budget annuel alloué à cette action.

04 90 16 14 93 ou violette.borel@vaucluse.fr






